Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
EN ROUMANIE

Revue des médias roumains du 12 septembre 2017

n° 19459

Nomination de nouveaux ministres à la Défense et à l'Economie.
Le Président s'oppose à la réintroduction des manuels uniques dans le système d'enseignement.

Nouveaux ministres de Défense et de l'Economie. Le sénateur social-démocrate Mihai Fifor a été révoqué aujourd'hui du poste de ministre de l'Economie et nommé ministre de la Défense en remplacement d'Adrian Țuțuianu, qui avait démissionné le 5 septembre dernier. Mihai Fifor sera remplacé en tant que ministre de l'Economie par Gheorghe Şimon, député social-démocrate de Maramureș. Les deux nominations ont été faites sur proposition de la direction du parti social-démocrate (PSD), qui domine la coalition gouvernementale (*News.ro*). « *J'ai beaucoup discuté avec le Premier ministre de la défense ces derniers jours et nous avons pris la décision de nommer Mihai Fifor, une personne responsable, qui a déjà travaillé avec le ministère de la Défense sur l'industrie de défense. Gheorghe Şimon est un ingénieur avec une longue expérience économique et au sein du PSD, il a tous les atouts pour être un bon ministre* », a déclaré Liviu Dranea, président du PSD (*Agerpres*, *Realitatea TV*).

Manuels scolaires. Les élèves roumains ont repris hier les cours sur fond de polémique au sujet d'une réforme des manuels scolaires envisagée par le gouvernement. Le ministère de l'Education nationale s'apprête à soumettre au débat public un projet de loi visant à abroger le système des manuels alternatifs mis en place dans les années 1990. Le ministère souhaite ainsi prévenir les situations se reproduisant chaque année lorsque certains manuels ne sont t pas disponibles dès le début de l'année scolaires en raison des procédures trop longues et de contestations contre les appels d'offre. « *Cette loi reprendra tout ce qui a fonctionné jusqu'à présent dans le domaine des manuels scolaires. Mais elle doit régler les problèmes que la législation actuelle, à savoir la loi relative à l'éducation nationale, n'a pas pu régler ces 26 dernières années. Une loi relative aux manuels scolaires est absolument nécessaire* », a déclaré Liviu Pop, ministre de l'Education. Ce dernier souhaite également placer la *Maison d'éditions didactique et pédagogique* sous la tutelle du ministère de l'Education et la désigner seul éditeur habilité à publier des manuels scolaires. « *Il faut arrêter ce feuilleton des manuels scolaires qui dure depuis des années* », a-t-il précisé.

L'intention des autorités d'instaurer des manuels uniques pour chaque discipline scolaire a suscité de nombreuses réactions et a inquiété les médias. « *Il existe, malheureusement beaucoup d'élèves en Roumanie qui débutent l'année scolaire sans manuels ou dans des bâtiments non-conformes aux standards. (…) En Roumanie, en 2017, la solution de secours semble être la réintroduction et le retour aux méthodes abandonnées depuis longtemps, comme le manuel unique ou la recentralisation à Bucarest des aspects que les autorités locales n'ont pas pu gérer. Ce n'est pas l'approche qui convient* », a déclaré hier le Président Klaus Iohannis lors de la cérémonie de rentrée d'un lycée de Bucarest (*Agerpres*).

Roumanie-Ukraine. Liviu Pop, ministre roumain de l'Education, a été interrogé hier par *Evenimentul Zilei* au sujet de la position du gouvernement sur l'adoption récente en Ukraine d'une nouvelle loi de l'enseignement qui conduira à la fermeture de la plupart des écoles roumanophones de la minorité roumaine vivant dans le pays voisin. « *Nous ne pouvons pas faire de commentaires sur les décisions d'un autre Etat. Nous devons protéger les intérêts des citoyens roumains partout où ils se trouvent, et bien évidemment ceux des membres de l'ethnie roumaine dans les limites de la législation. J'espère que le Parlement ukrainien reviendra sur sa décision* », a affirmé le ministre.

L'historien Marius Diaconescu constate pour sa part dans *Adevărul* que le Président roumain Klaus Iohannis garde le silence sur ce sujet, alors que son homologue moldave Igor Dodon a appelé les autorités de Kiev à « *reconsidérer les nouvelles politiques à l'égard des minorités ethniques vivant sur le territoire ukrainien* ». « *Je rappelle que les droits de la communauté ukrainienne sont respectés en Moldavie où il y a plusieurs écoles qui enseignent en ukrainien. Je sollicite une approche équivalente dans le pays voisin* », a déclaré le chef de l'Etat moldave, en mentionnant que la protection des droits des minorités, la tolérance et le respect pour les cultures des minorités ethniques comptaient parmi « *les rigueurs fondamentales de la démocratie* ».

En revanche, le Président Klaus Iohannis n'a pas réagi sur le sujet, alors qu'il a été sollicité le 8 septembre dernier par les associations roumaines de Tchernivtsi (Cernăuți) pour intervenir auprès des autorités ukrainiennes afin que celles-ci respectent leurs engagements bilatéraux et internationaux en matière de droits des minorités nationales. La minorité roumanophone d'Ukraine compte 400 000 personnes en Bucovine de Nord, Bessarabie du Sud et Transcarpatie. Si la loi votée par le Parlement ukrainien est promulguée, la plupart des 85 écoles en langue roumaine fonctionnant dans ces régions seront fermées et transformées en écoles ukrainiennes. Selon Marius Diaconescu, durant les 26 dernières années les autorités ukrainiennes ont déjà arrêté l'enseignement en roumain dans plus de 60 écoles, alors même que la population des localités concernées était majoritairement roumanophone.

France – Roumanie : actualité croisée

- Dans le cadre de la 23ème édition du ***Festival « George Enescu »*** (2-24 septembre 2017), le violoncelliste Gautier Capuçon et le pianiste Frank Braley ont donné hier à l'Athénée roumain un récital avec des œuvres de George Enescu, Claude Debussy et Ludwig van Beethoven (*Radio România Muzical*). Le violoncelliste français a été interviewé par le journaliste Marius Constantinescu pour la télévision nationale roumaine (*Liternet.ro*). Le violoniste Renaud Capuçon et le pianiste Jérôme Ducros proposeront demain à 17h00 au public bucarestois, un récital composé de morceaux de Dvořák, Enescu, Grieg et Bartók.

Retrouvez l'ensemble de nos revues de presse sur le site Internet de l'Ambassade de France en Roumanie.

Cette revue de presse, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, se limite à présenter des éléments publiés dans les médias roumains. Elle ne reflète en aucun cas la position de l'ambassade ou du gouvernement français.

© Tous droits de diffusion et de reproduction de cette revue de presse sont réservés à l'Ambassade de France en Roumanie